

E/08
12/06/2025

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE



Samedi 19 juillet 2025

CLOCHE D'OR



Le comité central de l'Amicale POST Luxembourg a le plaisir d'inviter ses membres à son Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 19 juillet 2025 à la cantine de POST Technologies à la Clôche d'Or à 11H00.

La nouvelle loi ASBL nous impose de procéder à de nouvelles adaptations cette année, au plus tard le 23 septembre.

La révision des statuts est menée par notre avocat, Me Marc Kohlen. Cette adaptation entraînera des coûts supplémentaires pour toutes les associations et organisations concernées. La gestion financière interne par notre trésorier deviendra également plus exigeante et comme mentionné, entraînera des coûts supplémentaires.

L'adoption juridiquement contraignante des nouveaux statuts nécessitera la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Compte tenu de l'ampleur des efforts d'organisation et de l'intérêt que suscite l'expérience, nous avons décidé de présenter nos statuts conjointement avec ceux de la Bréifdréieschgewerkschaft et de les soumettre au vote des membres respectifs.

Programme :

11H00 : Présentation des statuts modifiés-Amicale POST Luxembourg
11H30 : Présentation des statuts modifiés-Bréifdréieschgewerkschaft
12H30 : Apéritif et déjeuner en commun offerts par l'Amicale POST Luxembourg et la Bréifdréieschgewerkschaft à la pizzeria "chez Stefano", 6 rue Henri M.Schnadt GASPÉRICH.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette journée, les membres désireux de participer à l'assemblée et au déjeuner, devront obligatoirement s'inscrire pour le mercredi 16 juillet 2025 au plus tard auprès de l'Amicale POST Luxembourg par email à l'adresse amicalepost@post.lu